



Communiqué du Collège provincial du 25.02.2016

La Wallonie évalue très positivement la formation des agents des pouvoirs locaux dispensée par la Province de Hainaut

La formation des agents des provinces, communes et CPAS constitue un enjeu majeur dans l'amélioration du service de proximité au citoyen. En la matière, la Province de Hainaut a beaucoup investi pour faire de son école d'administration une véritable référence. Pari gagné puisque le Collège provincial du Hainaut vient de prendre connaissance de l'évaluation très positive apportée aux formations hainuyères par le Conseil Régional de Formation (CRF). Un taux de satisfaction de 88,2 % !

Depuis plusieurs années, le Conseil Régional de la Formation scrute le travail réalisé par les différents opérateurs de formation agréés par la Wallonie. Les Instituts provinciaux mais également le Forem ou l'IFAPME. Il s'agit d'une évaluation impliquant à la fois les participants, les experts du CRF et les représentants des employeurs et des syndicats. La méthodologie, l'encadrement, les outils et les cours d'e-learning sont passés au peigne fin pour juger de la qualité des formations dispensées aux agents des pouvoirs locaux dans le cadre de la révision générale des barèmes (RGB) pour favoriser, notamment, l'évolution de carrière et un service de qualité. L'évaluation concerne les cours administratifs mais également techniques proposés à toutes les catégories de personnel des Communes et de la Province. 620 personnes ont été questionnées en Hainaut par le CRF.

Ce résultat montre la pertinence de l'échelon provincial pour l'organisation de formations de proximité ! Il est un indicateur important pour l'école d'administration de la Province de Hainaut déjà certifiée ISO 9001. En 2014-2015, cette filière de l'Institut provincial de formation a présenté le bilan de 4156 personnes accueillies en formations continuées et 645 en formations RGB pour un total de quelque 9500 heures dispensées.